NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201637 - Marais de Lavours

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201637

1.3 Appellation du site

Marais de Lavours

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

28/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826006

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,75972°

Latitude : 45,83722°

2.2 Superficie totale

423 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01039	BEON
01073	CEYZERIEU
01138	CULOZ
01162	FLAXIEU
01302	POLLIEU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		2 *(0,47 %)*		G	A	C	B	B
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,1 *(0,02 %)*		G	A	C	A	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		8,46 *(2 %)*		G	A	C	B	B
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		0,2 *(0,05 %)*		G	A	C	A	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,2 *(0,05 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		105,75 *(25 %)*		G	A	C	B	B
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,5 *(0,12 %)*		G	B	C	C	C
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	63,45 *(15 %)*		G	A	C	A	A
7230 *Tourbières basses alcalines*		105,75 *(25 %)*		G	A	C	B	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	42,3 *(10 %)*		G	A	C	A	A
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		24,5 *(5,79 %)*		G	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	M	C	A	B	A
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	0	50	i	P	G	B	B	B	B
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p	0	200	i	P	G	B	B	B	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p	0	50	i	P	G	B	B	B	B
I	1061	*Phengaris nausithous (Bergsträsser, 1779)*	p	0	100	i	P	G	B	B	B	B
I	1071	*Coenonympha oedippus*	p	0	100	i	P	G	B	B	B	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	P	M	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p	0	10	i	P	M	C	B	B	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	M	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	0	500	i	P	G	C	A	B	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	M	C	C	C	C

M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p	0	20	i	P	G	C	A	B	B
P	1903	*Liparis loeselii*	p	400	1000	i	P	G	C	A	B	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Maculinea alcon*		100	i	P			X			
I		*Leucorrhinia caudalis*		30	i	P	X		X		X	
P		*Spiranthes aestivalis*	20	40	i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	63 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %

Autres caractéristiques du site

Du point de vue phytogéographique, il s'agit d'un bas-marais alcalin représentatif du rebord occidental des Alpes et de l'avant-pays alpin.

Vulnérabilité
: - Tendance à la banalisation de la flore des habitats herbacés du marais
* par envahissement des ligneux suite à l'abandon des pratiques traditionnelles de fauche et pâturage ;
* par abaissement du niveau de la nappe lié à la présence de nombreux fossés drainants et aux divers aménagements sur le Rhône.
- Les surfaces des habitats humides tendent à régresser face à l'extension de la populiculture et de la monoculture de maïs.

4.2 Qualité et importance

Le marais de Lavours a longtemps été exploité pour sa tourbe et son argile. L'élevage a été cependant l'activité essentielle du marais depuis le Moyen-Age. A partir de la révolution, ce droit de pâture codifié par les communes interdisait l'accès du marais au bétail d'avril à août, afin de permettre la fauche des prairies.
Suite à l'apparition de divers gradients, liés à la durée des crues et à la nature du sol (tourbeux au centre, argileux à l'est et à l'ouest), il existe dans ce marais de nombreux biotopes.

Bien que devant toujours être considéré comme partie intégrante de la plaine alluviale du Rhône et de sa dynamique fluviale, le marais de Lavours n'est plus inondé directement par le Rhône comme il l'était jusqu'au XIXème siècle. Les endiguements fluviaux ont diminué la durée et la fréquence des périodes de submersion et modifié les oscillations de la nappe phréatique. Cependant, le maintien d'un niveau de nappe élevé avait pérennisé les communautés palustres.
La mise en service des centrales hydroélectriques ainsi que les travaux de draînage agricole ont induit l'enfoncement de la nappe phréatique. Depuis les années 70, plus du tiers du marais a disparu au profit des cultures intensives de maïs et des boisements monospécifîques de peupliers.

Les secteurs restés en marais subissent les conséquences couplées des modifications hydrologiques et de l'abandon des pratiques traditionnelles de pâture extensive et de fauche : ils s'assèchent progressivement et sont colonisés par les aulnes et les saules.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
H	J02.06	Captages des eaux de surface		O

M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04	Pâturage		I
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	32 %
Propriété privée (personne physique)	40 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2,6 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Marais de Lavours	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

MESURES INCITATIVES, CONVENTIONNELLES,...
- Un plan de gestion est déjà en place dans la réserve (pâturage, fauche, débroussaillage).

MESURES REGLEMENTAIRES
- Une réglementation des activités humaines est en place sur la réserve naturelle nationale du marais de Lavours.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : E.I.D. (Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication)

Adresse : 31 Chemin des prés de la tour 73310 CHINDRIEUX

Courriel : contact@reserve-lavours.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201637
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523563/document-d-objectifs-natura-2000-marais-de-lavours-fr8201637

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs approuvé en mars 1998 (réalisation Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie - Le Prieuré B.P. 51 - 73372 Le Bourget du Lac)

Plan de gestion 2001 - 2005 de la réserve naturelle nationale du Marais de Lavours (2ème plan de gestion).

Plan de gestion 2011-2020 de la RNN du Marais de Lavours (3ème plan de gestion).